union PRESSE

# Les nouveaux contrats FDJ arrivent dans vos magasins

lun 18/06/2018 - 12:10

La semaine dernière, dans les nouveaux locaux de la Française des Jeux et en compagnie de sa présidente Stéphane Pallez, le président de Culture Presse Daniel Panetto signait le nouveau contrat FDJ pour son propre point de vente.

La FDJ s'est dotée d'un nouveau siège, et par cette transformation s'inscrit dans une volonté de regrouper les équipes, mais aussi de travailler davantage avec les organisations professionnelles, et d'amplifier le rapprochement avec son réseau de détaillants. C'est d'ailleurs dans cet esprit dynamique que le contrat d'augmentation de la rémunération est né.

Ce contrat est la concrétisation, pour chacun, de l'accord tripartite que Culture Presse a passé avec la Confédération des buralistes et la FDJ. Les nouveaux contrats ont commencé à arriver dans vos magasins depuis la semaine dernière, par le biais des courtiers ; je vous encourage évidemment à signer le vôtre. En effet, il présente pour les détaillants des avantages considérables. Il permet une augmentation du taux de commission moyen des détaillants, passant de 5,2% à 5,5% sur deux ans (2018-2019), via une augmentation de la commission sur certains jeux, la rémunération de différents services, et l'exonération des loyers liés aux

équipements FDJ – qui est déjà mis en œuvre.

Ainsi, sur les 2 ans du plan prévu par l’accord tripartite, ce sont 48 millions d’euros qui seront injectés dans le réseau des détaillants, qui compte 30 800 points de vente en 2017. Notre réseau des marchands de presse constituent pour 50% environ de ce parc. Et je rappelle que nous sommes environ 80% à être également détaillant FDJ.